

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 10 JUIN 2021

Le 10 juin 2021, se tenait par vidéoconférence, à 9 h, la 62^e réunion (2^e réunion en 2021) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Jérôme Caron, directeur Service génie et environnement, Ville de Matane
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller municipal, Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau, MRC de La Matanie
- √ Monsieur Jean-Simon Vigneault, observateur, directeur général adjoint, MRC de La Haute-Gaspésie

Était absent :

- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général, Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent

1) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2021

Le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2021 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Suivi du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2021

Madame Caroline Ratté fait le suivi des points suivants :

Point 3.3.7 c) Recyclage des pales d'éoliennes

La nouvelle demande de financement au CRSNG devrait être déposée sous peu par Synergie Matanie.

Point 3.7 a) Dépôt de textiles, Regroupement des femmes

Monsieur Nixon Sanon nous informe qu'à ce jour deux (2) voyages de textiles et petits meubles ont été envoyés vers un recycleur et que la qualité du tri était excellente.

Point 12 a) Technicien en environnement

Madame Caroline Ratté nous informe que madame Julie-Ève Ouellet est maintenant titulaire du poste.

4) Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Caroline Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Captation des biogaz : la possibilité de capter les biogaz pour les détruire et vendre les crédits carbone demeure en analyse et les discussions se poursuivent avec les promoteurs potentiels. Une entente devrait être possible sous peu.
- Utilisation de matériaux alternatifs de recouvrement journalier : des résidus de tamisage du centre de tri de matériaux secs ont commencé à être utilisés. Les quantités totales de matériaux alternatifs de recouvrement journalier demeureront les mêmes.
- Une révision quinquennale de la contribution financière à la fiducie postfermeture du L.E.T. a été déposée au MELCC. Les coûts par mètre cube devraient augmenter puisque les taux d'intérêt des placements sécuritaires sont très bas.
- De nouvelles réparations à la balance ont dû être effectuées. La balance d'une entreprise située à proximité a été utilisée pendant les réparations.
- Écocentre : la Responsabilité élargie des producteurs pour les appareils ménagers et de climatisation contenant des halocarbures a été adoptée. Le service n'est pas encore mis en œuvre.

5) Statistiques (année 2020, février à mai 2021)

Les statistiques ont été préalablement envoyées aux membres du comité.

Au total, les quantités d'ordures ménagères sont inférieures aux années antérieures alors que les quantités de déchets commerciaux et institutionnels sont supérieures.

Par contre, en Matanie, les quantités d'ordures ménagères sont supérieures aux années antérieures, les quantités de déchets commerciaux et institutionnels similaires, alors que les quantités de déchets industriels sont inférieures.

Depuis les résultats de l'étude de caractérisation réalisée par la MRC, la sensibilisation se fait maintenant à l'année. Dans le mandat de sensibilisation octroyé au CIBLES, les jeunes dans les écoles et les aînés sont les clientèles principalement ciblées. Les « stories » prendront aussi plus de place sur la page Facebook d'Environnement Matanie.

6) Traitement des matières organiques (plateforme de compostage)

L'entente intermunicipale n'est pas encore signée, mais il y a entente officieuse entre la Ville et la MRC de La Haute-Gaspésie.

L'autorisation environnementale du MELCC n'a toujours pas été reçue. Si elle n'est pas reçue très rapidement, la construction sera reportée à 2022 et la période visée pour le début de la collecte des matières organiques sera reportée à l'automne 2022.

L'étude de dispersion des odeurs a été modifiée à la demande du MELCC et demeure conforme aux lignes directrices.

Le montant de l'aide financière provenant du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage n'a pas encore été confirmé.

7) Suivi de diverses initiatives

a) Réduction des plastiques à usage unique

Il est projeté d'adopter un règlement pour le bannissement de certains sacs de plastique; la Ville est en attente d'un retour de Recyc-Québec à ce sujet puisque depuis le dépôt du projet, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de légiférer les plastiques à usage unique en 2021. Des fontaines d'eau potable sont également à venir. Des cendriers seront également installés pour limiter la pollution de l'eau par les mégots de cigarettes.

b) Dépliant sur les matières récupérables

Les dépliants sur les matières récupérables seront distribués par la poste la semaine prochaine.

c) Clips vidéo sur les matières recyclables

Les clips vidéo sur les matières recyclables ont commencé à être diffusés sur Facebook. Il est suggéré de clarifier le message quant aux bouchons qui doivent être laissés sur les bouteilles, car certains confondent bouchons et couvercles.

Les outils de sensibilisation et d'information seront partagés avec les municipalités de la MRC et de la MRC de La Haute-Gaspésie pour qu'ils puissent à leur tour les diffuser afin d'accroître la portée du message.

8) Suivi PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles)

Monsieur Nixon Sanon nous informe des prochaines étapes pour la révision du PGMR.

Le PGMR est valide pour une durée de sept (7) ans, soit jusqu'en mars 2024, mais le projet de PGMR révisé doit être déposé au plus tard en mars 2022. Il sera élaboré en concertation avec le Comité de suivi du PGMR et certains groupes ciblés. Les consultations publiques se tiendront suite à l'adoption du PGMR révisé.

Monsieur Jean-Simon Vigneault nous informe que le PGMR révisé pour la MRC de La Haute-Gaspésie doit être déposé au plus tard en avril 2022. La MRC a mandaté Chamard stratégies environnementales pour l'accompagner dans cette démarche.

Il est prévu que les deux (2) MRC se concerteront pour proposer des mesures communes dans leur PGMR respectif.

9) Varia

a) **Corvées de nettoyage**

- ➡ Il est proposé que le conseil municipal adopte une motion de félicitations à l'égard des organisateurs (Comité citoyen en environnement de La Matanie) et des participants à l'activité « On se ramasse 2021 – Écomarche et écojogging pour une Matanie en santé!». Il serait également intéressant d'obtenir des statistiques de l'activité et des autres corvées de nettoyage à venir cet été, initiées par le Carrefour jeunesse-emploi.

Monsieur Jean-Simon Vigneault nous informe que la Ville de Cap-Chat vient d'installer des bacs à marée pour inciter les citoyens à ramasser les débris en bord de mer.

b) Départ de madame Mélanie Vallée du Comité

Suite au départ de madame Mélanie Vallée à titre de coordonnatrice à l'environnement et au développement durable au sein de la MRC de La Haute-Gaspésie et par corollaire de son départ au sein du Comité de vigilance du L.E.T., il est proposé de lui faire parvenir un mot de remerciement pour son dynamisme et son apport au Comité.

10) Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane se tiendra le jeudi 23 septembre 2021. Il sera déterminé au moment de l'envoi de l'ordre du jour si la rencontre sera virtuelle ou en personne.

11) Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 25.

La secrétaire,



Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable — Ville de Matane

p. j. Statistiques – année 2020, février à mai 2021